



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° D'IMPRIMÉ C69269813

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL			
Contrôle technique périodique	05/03/2026	26039473			
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ				
Défavorable pour défaillances critiques	<p>Défaillances critiques : 1.1.13.a.3. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale non visible) AVG 1.1.14.a.3. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour excessivement usé, excessivement rayé, fissuré, mal fixé ou cassé AVG</p> <p>Défaillances majeures : 0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle 1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) AVD 1.1.14.a.2. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour usé AVD 4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AVG 4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant AVG, AVD 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVD 4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) ARD, ARG 4.5.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AR 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVG, ARD, AVD, ARG 7.1.5.c.2. AIRBAG : Coussin gonflable manifestement inopérant 7.7.1.a.2. AVERTISSEUR SONORE : Ne fonctionne pas correctement : totalement inopérant 8.2.12.d.2. ÉMISSIONS GAZEUSES : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0414 8.2.12.f.2. ÉMISSIONS GAZEUSES : Contrôle impossible des émissions à l'échappement 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV</p> <p>Défaillances mineures : 6.1.2.a.1. TUYAUX D'ÉCHAPPEMENT ET SILENCIEUX : Dispositif endommagé sans fuite ni risque de chute 6.2.5.a.1. SIÈGE CONDUCTEUR : Siège défectueux</p> <p>Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai</p> <p>Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal</p>				
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ					
05/03/2026					
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE					
Contre-visite					
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÈMENT : S006C169					
(9) RAISON SOCIALE : SAS AUTO BILAN SLV					
(3) COORDONNÉES : 55 RUE CLAUDE BERNARD ZI SECTEUR C7 06700 SAINT LAURENT DU VAR Tél : 0492042020					
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÈMENT : 006C1158					
SIGNATURE : 					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1 ^{ère} mise en circulation					
CB-591-VQ (F) 31/12/2024 27/05/2005					
Marque Désignation commerciale					
PEUGEOT 307					
(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre					
VF33BRFNF84013248 M1 VP					
Type/CNIT Énergie					
MPE3505M4939 ES					
Document(s) présenté(s)					
Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel					
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES				
160393		AVANT		ARRIÈRE	
		G	D	G	D
	Ripage (-8 à +8 m/km) :		+0.3 m/km		
	Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	12 %		2 %	
	Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :		-2.8 %		
	Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-2.6 %		-2.6 %	
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE					
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :					
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :					



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° D'IMPRIMÉ C69269814

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	05/03/2026	26039473

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
Défavorable pour défaillances critiques	<u>Suite du procès-verbal</u>

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ	2018 : 09/09/2022 : 118861 km / 13/09/2024 : 145896 km Attention ce procès-verbal contient 2 pages
05/03/2026	

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE	Contre-visite
-----------------------------	---------------

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÈMENT : S006C169
(9) RAISON SOCIALE : SAS AUTO BILAN SLV
(3) COORDONNÉES : 55 RUE CLAUDE BERNARD ZI SECTEUR C7 06700 SAINT LAURENT DU VAR Tél : 0492042020

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÈMENT : 006C1158
SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation
CB-591-VQ (F)	31/12/2024	27/05/2005
Marque	Désignation commerciale	
PEUGEOT	307	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF33BRFNF84013248	M1	VP
Type/CNIT	Énergie	
MPE3505M4939	ES	
Document(s) présenté(s)		
Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel		

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES			
160393		AVANT		ARRIERE

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE		G	D	G	D
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :	Ripage (-8 à +8 m/km) :		+0.3 m/km		
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :	Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		12 %		2 %
	Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :		-2.8 %		
	Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :		-2.6 %		-2.6 %



XXXXXXXXXX
XXXXXXXXXX

XXXXXX
XXXXXX